

## Compte-Rendu :

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Jeudi 26 janvier 2012 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal Maire.

Présents : Mesdames FRUALDO A. PIATTI G. QUIVIGER G. BARBIER M.  
Messieurs MATHIEU C. MONNAUX H. TISSIER A. HUGOT D.  
JOVIGNOT P. THOUVEREY P. GOUSSARD D. RAVON H.

Absents : Monsieur LEFEVRE F. (démissionnaire) Monsieur CAUSSARD  
J.P. (pouvoir M. HUGOT D.)

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO A.

#### DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL :

Madame le Maire fait part d'un courrier émanant de Monsieur Fabrice LEFÈVRE donnant sa démission de son poste de conseiller municipal. Cette décision est acceptée.

#### CONVENTIONS POUR L'ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATIONS:

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de signer une convention régissant la maintenance de nos stations d'épurations de Ligny le Châtel et le Hameau de Lordonnois.

- Avec la société AMPL pour la station de Ligny le Châtel.
- Avec la société SOTERKENOS pour la station du hameau de Lordonnois,

#### ÉQUIPEMENT D'UN LOGICIEL A LA STATION DE LIGNY POUR INTERVENTION DANS PROGRAMMATION.

- Le conseil municipal à l'unanimité accepte de retenir la société A.M.P.L. pour un montant de 2.400.00€ H.T d'investissement plus 62.00€ H.T. de l'heure en cas d'interventions.

#### TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BATIMENT COMMUNAL Grande Rue :

- Le conseil municipal accepte la proposition faite portant sur des travaux supplémentaires du lot carrelage à effectuer par l'Entreprise LAPIED pour un montant de 1.250.00€ H.T.

#### CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE : (Utilisation gratuite des salles de la Mairie)

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de signer une convention avec le Conseil Général régissant l'utilisation gratuite des salles de la Mairie pour les besoins des travailleurs sociaux.

**ACTION GOUVERNEMENTALE CONTRE LA LIBÉRALISATION  
DES DROITS DE PLANTATIONS VITICOLES :**

Le conseil municipal par 13 voix pour et 1 contre décide de soutenir l'action gouvernementale et se prononce contre la libéralisation des droits de plantations viticoles.

**PERSONNEL COMMUNAL**

**MAINTIEN DU VERSEMENT DES PRIMES EN CAS DE MALADIE  
DES AGENTS.**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir le versement des primes aux agents communaux en cas de maladie.

**DÉPART A LA RETRAITE DE M. GORECKI APRES 35 ANS DE  
SERVICES**

➤ Le conseil municipal décide de fêter le départ à la retraite de Monsieur GORECKI Christian en lui offrant un cadeau et en lui remettant la médaille d'or du travail.

La commission communale étudiera son éventuel remplacement.

➤ Madame MERCIER Brigitte se verra remettre également la médaille de vermeil du travail

➤ Nous remercions le travail effectué par Md ERRABIH pour son remplacement au secrétariat de la Mairie.

➤ Le conseil municipal accepte de modifier à nouveau le poste d'Adjoint technique à l'entretien divers des bâtiments communaux, surveillance dans les transports et à l'aide au restaurant scolaire de 26/35<sup>ème</sup> à 33/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012.

➤ Il est décidé de signer un contrat de travail avec M. GORECKI Christian pour finir l'année scolaire 2011/2012 au poste de surveillant dans les transports de 12 h 00 et 14 h 00 à raison de 1h 30 par jour.

**AFFOUAGE DE BOIS :**

Le conseil municipal accepte la proposition faite de couper le bois le long du TGV pour 5 € le stère.

**QUESTIONS DIVERSES :**

➤ Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de 6 panneaux de douche pour les sanitaires du camping municipal, auprès de l'entreprise DELINGETTE pour un montant de 1.192.80€ H.T.

➤ La demande de Monsieur Gilles GOULLEY exploitant agricole sur notre commune sera étudiée lors de la prochaine révision du PLU, lui permettant ainsi l'agrandissement de son exploitation.

Séance levée à 23 h 30

le Maire, ROYER Chantal

